



Ce que l'on peut rapporter en France		
	avant le 1er décembre 2008	aujourd'hui
valeur maximale des marchandises	voyageur de plus de 15 ans 175 € 	430€ (voie aérienne) 300€ (voie terrestre ou navigable)
	voyageur de moins de 15 ans 90 € 	90 €
TABAC*	200 cigarettes ou 100 cigarillos ou 50 cigares ou 250 g de tabac	
ALCOOL	bière pas de limitation vins tranquilles 2 litres alcools (+22°) 1 litre alcools (22° ou -) 2 litres	16 litres 4 litres 1 litre 2 litres
PARFUMS	50g de parfum ou 25cl d'eau de toilette	pas de limite de volume, seule la limite de valeur s'applique
CAFE, THE	500 g de café ou 200 g d'extrait de café ou 100g de thé ou 40g d'extrait de thé	pas de limite de volume, seule la limite de valeur s'applique
CARBURANT	Quantité contenue dans le réservoir du véhicule + un bidon de 10 litres maximum	

**possibilité ultérieure pour chaque Etat d'adopter un quota plus limité : 40 cigarettes ou 20 cigarillos ou 10 cigares ou 50g de tabac*